



**MINISTÈRE
DU TRAVAIL
DE LA SANTÉ
ET DES SOLIDARITÉS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Réunion DGOS – Editeurs SIH

Programme SIMPHONIE

Mardi 26 mars 2024

Direction générale de l'offre de soins

Ordre du jour

10h00 – 13h00

- Point d'avancement Diapason, focus sur l'offre de paiement Santiago par SSP
- Point d'actualités présenté par la DGFIP
- Points divers 1
 - Réforme de financement SMR pour les ES ex-OQN au 1er janvier 2024
 - Signature des lots établissement
- Point d'avancement sur le programme SIMPHONIE
- Points divers 2
 - Facturation des prises en charge au cours des JOP2024
 - Déploiement de DRUIDE

Ordre du jour

- ***Point d'avancement Diapason, focus sur l'offre de paiement Santiago par SSP***
- Point d'actualités présenté par la DGFIP
- Points divers 1
- Point d'avancement sur le programme SIMPHONIE
- Points divers 2

Ordre du jour

- Point d'avancement Diapason, focus sur l'offre de paiement Santiago par SSP
- ***Point d'actualités présenté par la DGFIP [Support autonome]***
- Points divers 1
- Point d'avancement sur le programme SIMPHONIE
- Points divers 2

Ordre du jour

- Point d'avancement Diapason, focus sur l'offre de paiement Santiago par SSP
- Point d'actualités présenté par la DGFIP
- **Points divers 1**
 - **Réforme de financement SMR pour les ES ex-OQN au 1er janvier 2024**
 - Signature des lots établissement
- Point d'avancement sur le déploiement des composantes du programme SIMPHONIE
- Points divers 2

Ordre du jour

- Point d'avancement Diapason, focus sur l'offre de paiement Santiago par SSP
- Point d'actualités présenté par la DGFIP
- **Points divers 1**
 - Réforme de financement SMR pour les ES ex-OQN au 1er janvier 2024
 - **Signature des lots établissement**
- Point d'avancement sur le déploiement des composantes du programme SIMPHONIE
- Points divers 2

SIGNATURE DES LOTS B2 DE FACTURATION

Pour l'assurance maladie obligatoire, l'activation sur le frontal du contrôle de signatures des lots est planifiée pour début T4 2024 pour les flux de messagerie SMTP (FH (établissements ex-DG) et CP (établissements ex-OQN)).

La signature des lots est de la responsabilité de l'éditeur de logiciel de facturation.

La signature des lots est possible dès à présent. En cas d'anomalie, le frontal génère un signalement.

Les caisses ont réalisé en janvier 2024 une communication auprès de leurs établissements pour :

- Les informer de la mise en place de ce contrôle et du calendrier associé.
- Les inviter à commander les certificats et à s'adresser à leur éditeur de logiciel de facturation pour disposer des évolutions idoines.

Ordre du jour

- Point d'avancement Diapason, focus sur l'offre de paiement Santiago par SSP
- Point d'actualités présenté par la DGFIP
- Points divers 1
- ***Point d'avancement sur le déploiement des composantes du programme SIMPHONIE***
- Points divers 2

1

Simphonie : ambition, enjeux et structuration du programme

Rappel – L'ambition et les objectifs du programme Simphonie

- Simphonie est un **programme national** qui **accompagne les établissements de santé** dans leur démarche de **simplification et de digitalisation du parcours administratif à l'hôpital** pour répondre aux besoins des patients, de leurs accompagnants, et des équipes hospitalières.
- **L'ambition** du programme Simphonie est d'accompagner les établissements de santé dans la sécurisation de leurs recettes liées aux tiers débiteurs ainsi que la diminution de la charge administrative des personnels et des patients, grâce au numérique
- Cette ambition se décline en **trois objectifs stratégiques** :
 - La simplification des processus d'accueil, de facturation, de recouvrement et de gestion de trésorerie (AFRT)
 - La dématérialisation des échanges d'informations liés à ces processus
 - Le pilotage de la facturation, la sécurisation des recettes et de leur recouvrement
- **Le programme est porté par plusieurs acteurs d'envergure nationale** : la stratégie et le programme sont orchestrés par le ministère chargé de la santé (DGOS) avec le concours de la direction de la sécurité sociale (DSS), de la direction générale des finances publiques (DGFIP), de l'agence du numérique en santé (ANS), de la caisse nationale d'assurance maladie (CNAM), des fédérations hospitalières (FHF, FEHAP, Unicancer, FNEHAD et FHP), des fédérations d'organismes complémentaires (FFA, FNMF, CTIP) et de l'UNOCAM...

.... et l'appui indéfectible des éditeurs de logiciels hospitaliers

Historiquement, Simphonie s'appuie sur 4 leviers de transformation

Le programme est structuré autour de quatre leviers :

1. La **simplification et la digitalisation des parcours administratifs des patients** à l'hôpital, en lien avec les processus d'accueil, de facturation et de recouvrement (AFR)
2. La dématérialisation des échanges d'informations liés à ces processus via l'**intégration d'outils numériques** au service des patients et des équipes hospitalières
3. L'**accompagnement de l'évolution des métiers** liée à la dématérialisation et à l'optimisation de ces processus
4. Le **pilotage de la facturation** par les établissements de santé



Le programme Simphonie

En bref

- Un programme de simplification pour les personnels hospitaliers
- Visant à fiabiliser le recouvrement de l'ensemble des créances
- Centré autour de l'évolution des procédures
- Bénéficiant d'un accompagnement au changement organisé au niveau national

MOTS CLEFS

- Evolution des activités et des compétences
- Gestion prévisionnelle des métiers et compétences (GPMC)
- Formations
- Outils numériques
- Accompagnement financier

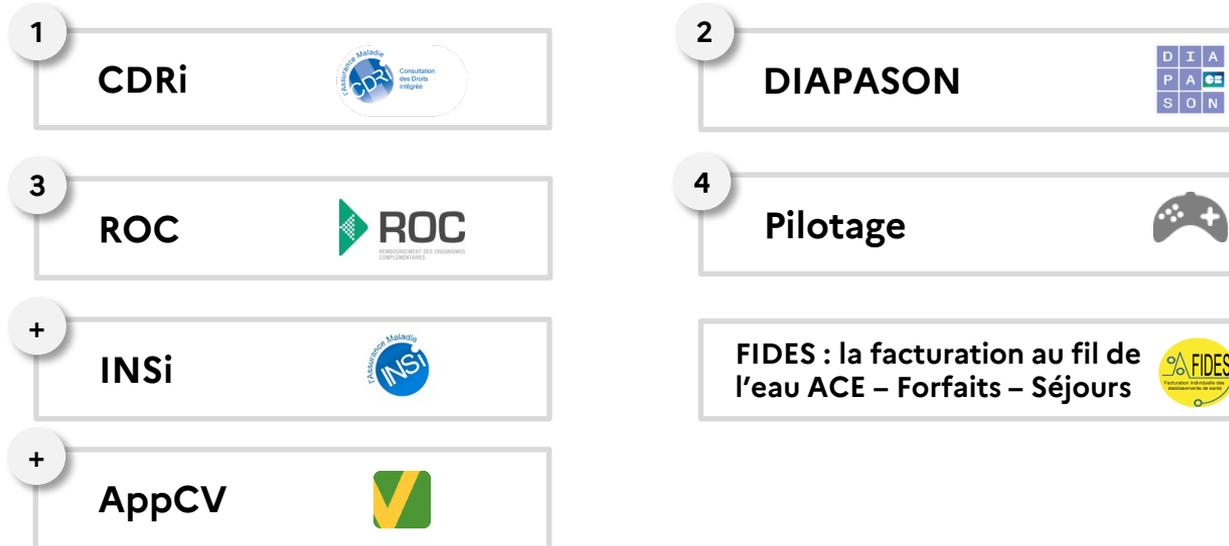
2

Bilan de l'intégration des outils numériques promus par le programme Simphonie et trajectoire



Intégration des outils numériques promus par Simphonie

S'approprier les outils numériques promus ou directement proposés par le programme en tirant profit de la montée en maturité des patients sur le digital





Intégration des outils numériques promus par Simphonie

CDRi, Consultation des droits réels intégrée

Récupération automatique des droits AMO grâce à une interface spécifique intégrée aux SIH

1

CDRi

2

DIAPASON

3

ROC

4

Pilotage

+

INSi

FIDES : la facturation au fil de l'eau ACE – Forfaits – Séjours

+

AppCV

CDRi : Focus sur les développements Editeurs

Editeurs

CDRi : Version 1 « Appel unitaire » du CdC

Au 26/03/2024

- **17 Editeurs** certifiés par le CNDA sur la **version 1 « Appels unitaires »** : CPage, Dedalus (Hexagone, DXBilling, Websuite), InterSystems, Institut Sainte Catherine, Maincare, MiPih, Softway Medical, ÉLAP (ex MEDIANE), Berger Levraut, CEGI Santé, Evolucare (ex-Cerner & ex-CSIS), ONYX Informatique, SIGEMS et 2CSI.
- **4 Autres éditeurs** ont signé les conditions particulières du service : Cigest Informatique, DAI, E.C.H.O et QSP Systems.

CDRi : Version 2 « Appel par lot » du CdC

Au 26/03/2024

- **5 éditeurs** certifiés CNDA sur la version 2 « Appel par lot » de CDRi : Dedalus (Hexagone), Maincare, InterSystems, MiPih et CPage



CDRi : Suivi de la montée en charge



Etablissements de santé

En décembre 2023

703

Etablissements équipés de CDRi à fin décembre 2023 (dont 510 ES FIDES)

+ 340

Cliniques privées à but lucratif

+100 %

Des établissements FIDES ont un éditeur autorisé CNDA



Factures

En décembre 2023

5,717 M

Factures envoyées en décembre 2023 par des ES avec un **éditeur autorisé CDRi** (sur 6,503 M de factures soit 87,9%)

5,529 M

Factures envoyées en décembre 2023 par des **ES équipés de CDRi** (sur 6,503 M de factures soit 85,0%)

3,393 M

Factures envoyées en décembre 2023 **réalisées avec CDRi** (sur 6,503 M de factures, soit 52,2%)



Editeurs

Validés par le CNDA

17 **Editeurs** Validés par le CNDA production sur la **version 1 « Appels unitaires »**

5 **Editeurs** Validés CNDA sur la **version 2 « Appel par lot » de CDRi**



CDRi : Prérequis pour le passage à FIDES (activités à forfait, ACE-SSR, séjours)

CDRi : une solution de fiabilisation des données AMO du patient

Étude menée sur les factures envoyées en décembre 2023

Sur un total de **5,5 millions de factures** envoyées par 742 établissements (474 EJ)

61,4%

Des factures
réalisées avec CDRi
(soit 3,4 Millions de
factures)

1,59%

Taux de rejet
moyen des
factures envoyées
AVEC CDRi
(médiane à 1,00 %)

3,53%

Taux de rejet
moyen des
factures envoyées
SANS CDRi
(médiane à 3,95 %)

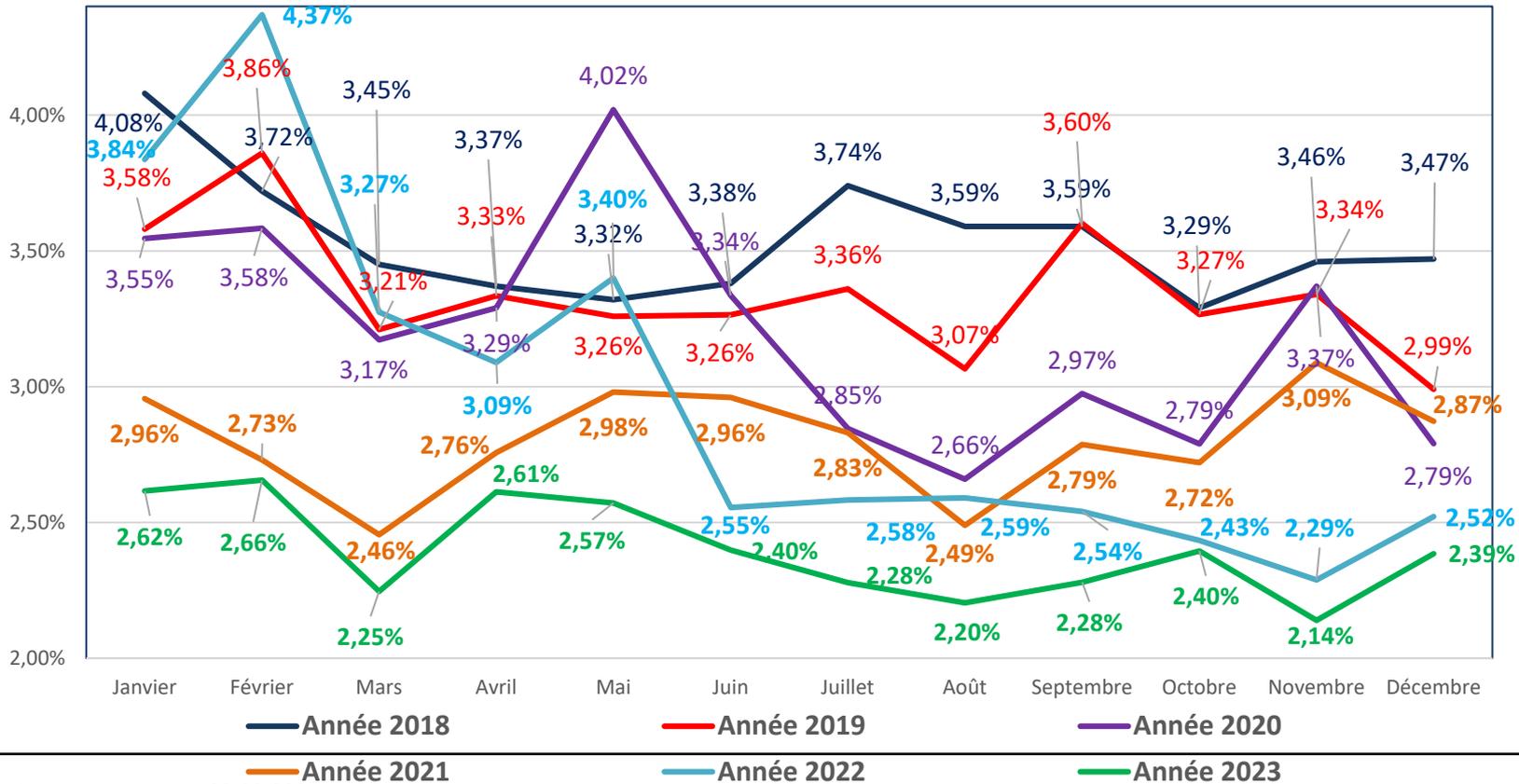
↓
par 2,2

Division du
taux de rejet

CDRI : une solution de fiabilisation des données AMO du patient



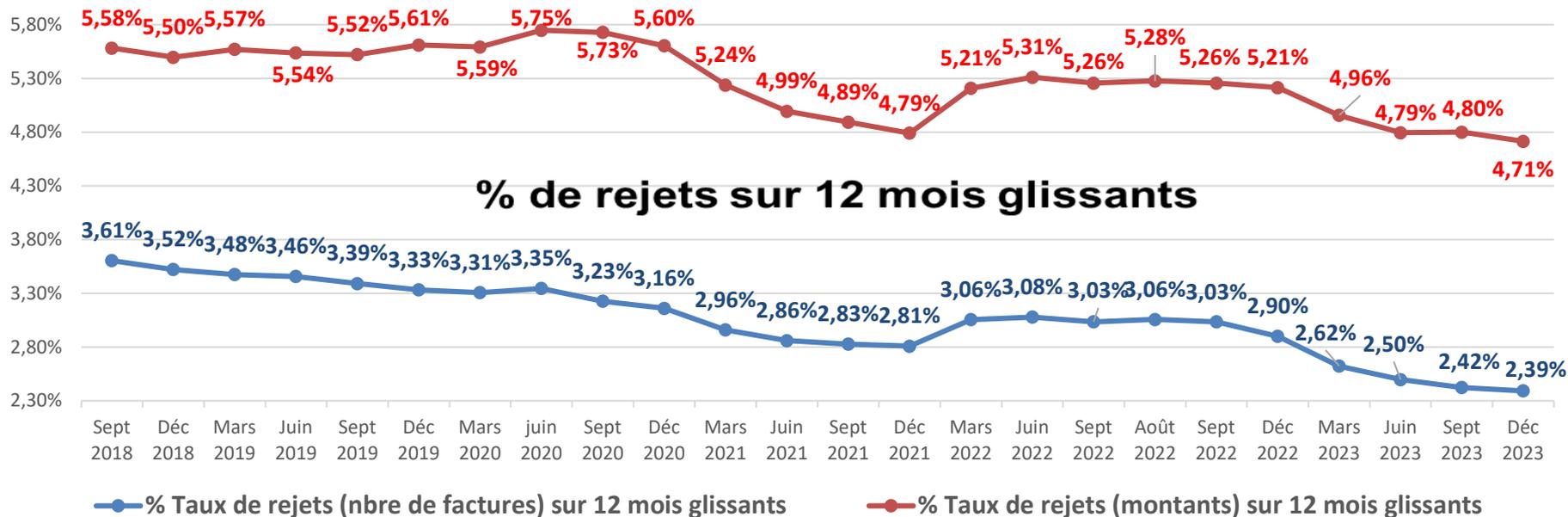
Taux de rejets (en nombre)
Taux de rejets FIDES ACE (en nombre) - Années 2018 – 2019 – 2020 – 2021 – 2022 et 2023



CDRI : une solution de fiabilisation des données AMO du patient



- Taux de rejets FIDES ACE sur 12 mois glissants **en baisse de 1,22 point** entre le taux de 3,61% (d'octobre 2017 à sept 2018) et celui de 2,39% (de janvier 2023 à décembre 2023)
- **Impact** d'environ 820 000 rejets évités sur un an, soit environ **29 400 jours de travail en moins** pour l'ensemble des ES (à raison de 15 minutes de traitement par facture rejetée et 7 heures de travail par jour)





Intégration des outils numériques promus par Simphonie

Diapason, Débit intervenant après le parcours de soins

Simplifier le paiement pour les patients dans les établissements de santé

1

CDRi



2

DIAPASON



3

ROC



4

Pilotage



+

INSi



+

AppCV



FIDES : la facturation au fil de l'eau ACE – Forfaits – Séjours



Diapason

Généralisation du paiement par carte et compte bancaire à l'hôpital



Cible du projet :
EPS et EBNL

En bref

- Le paiement à l'hôpital **par carte bancaire et par compte bancaire** (prélèvement et virement), dans toutes les situations pour **simplifier le paiement des soins** et ainsi **améliorer le taux de recouvrement de la part patient**

Bénéfices

- La simplification du **paiement à l'hôpital** pour les patients
- Un **contact administratif unique** pour les patients
- Une **simplification** du travail des professionnels qui pourront se consacrer davantage à l'**accueil des patients**
- Une **amélioration** du **taux** et des **délais** de recouvrement de la part patient par les établissements de santé

Calendrier



Diapason : bilan du paiement par carte bancaire 2020-2024



Etablissements de santé

Paiements par carte bancaire EMV

(proximité avec et sans contact)

Janvier 2020 à février 2024

82,6 M€

Montant total encaissé à l'hôpital sur la part patient

1,74 M

Nombre de paiements par carte bancaire en proximité

206

Etablissements proposent le paiement par carte avec un TPE compatible Diapason

Paiements par carte bancaire PLBS-Diapason

Janvier 2020 à février 2024

245 K€

Montant total des paiements avec débit différé Diapason

16 K

Nombre de paiements PLBS-Diapason aboutis

49

Etablissements proposent le paiement PLBS-Diapason

Top 10 des établissements

En nombre de paiements proximité EMV

- Hôpitaux universitaires Strasbourg
- GH Havre
- CHU Toulouse
- CHU Lille
- CHU Grenoble
- CH d'Arras
- GH Sélestat Obernai
- CH Cholet
- CH Bourg Saint Maurice
- CHU Nantes

Adhésion au marché CAIH

mars 2024

479

Etablissements ont signé la convention d'accès à l'offre de service



Editeurs de GAP

Editeurs référencés RELIMS

compatibles Diapason



Diapason : paiement par prélèvement et virement bancaires

Enrichir l'offre de services Diapason avec les solutions de paiement par compte bancaire

Cadre juridique pour les établissements publics de santé

- La DGOS et la DGFIP ont défini le cadre juridique de la mise en œuvre des solutions par compte bancaire Diapason pour les établissements publics de santé : la régie, selon la procédure d'encaissement pour compte de tiers. L'instruction du 21 avril 2006 autorise la nomination d'un mandataire au sein de la société prestataire SSP par l'établissement public.

Point d'avancement des travaux de conception – réalisation

- En 2021, la société SSP, titulaire du lot 2 de l'accord-cadre Diapason porté par la CAIH, a engagé les travaux d'**intégration des solutions de prélèvement et virement bancaires avec les éditeurs de logiciels de GAP**. Elle a organisé, en lien avec l'ANS, un cycle d'ateliers de travail afin d'étudier les options d'échanges avec les éditeurs SIH.
- Le cadre d'interopérabilité des solutions de paiement par compte bancaire avec le SIH est disponible auprès de la société SSP.
- Les éditeurs ont démarré les développements du lot 2 Diapason au 2^o semestre 2022.



Editeurs de GAP

ayant co-construit le cadre d'interopérabilité du lot 2



maincare





Intégration des outils numériques promus par Simphonie

ROC, Remboursement des Organismes Complémentaires

Simplifier le Tiers-Payant sur la part complémentaire dans les établissements de santé

1

CDRI



2

DIAPASON



3

ROC



4

Pilotage



+

INSi



+

AppCV



FIDES : la facturation au fil de l'eau ACE – Forfaits – Séjours



Remboursement des Organismes Complémentaires

En bref



Cible du projet :
EPS, EBNL et EPL

- Dématérialisation et standardisation des échanges entre les Établissements de santé, les Assurances Maladie Complémentaires (AMC) et la DGFIP permettant de connaître, en temps réel, les éléments de couverture d'un assuré, de calculer avec exactitude le montant à facturer à l'AMC et, par conséquent, le reste à charge pour le patient.

Bénéfices

- **Suppression** des demandes de prises en charge et **automatisation** des rapprochements comptables
- **Standardisation** des procédures entre AMC et établissements au niveau national
- **Garantie de paiement** de la part AMC pour les établissements dès le jour de la consultation ou le jour de la sortie
- **Contacts** identifiés pour gérer les éventuels blocages dès la phase d'échange en ligne (SEL)
- Mise à disposition des établissements d'un **annuaire technique** national des services en ligne des AMC

Calendrier

2021 – 2024

Déploiement de ROC aux ES ex-DG MCOO (version v1)

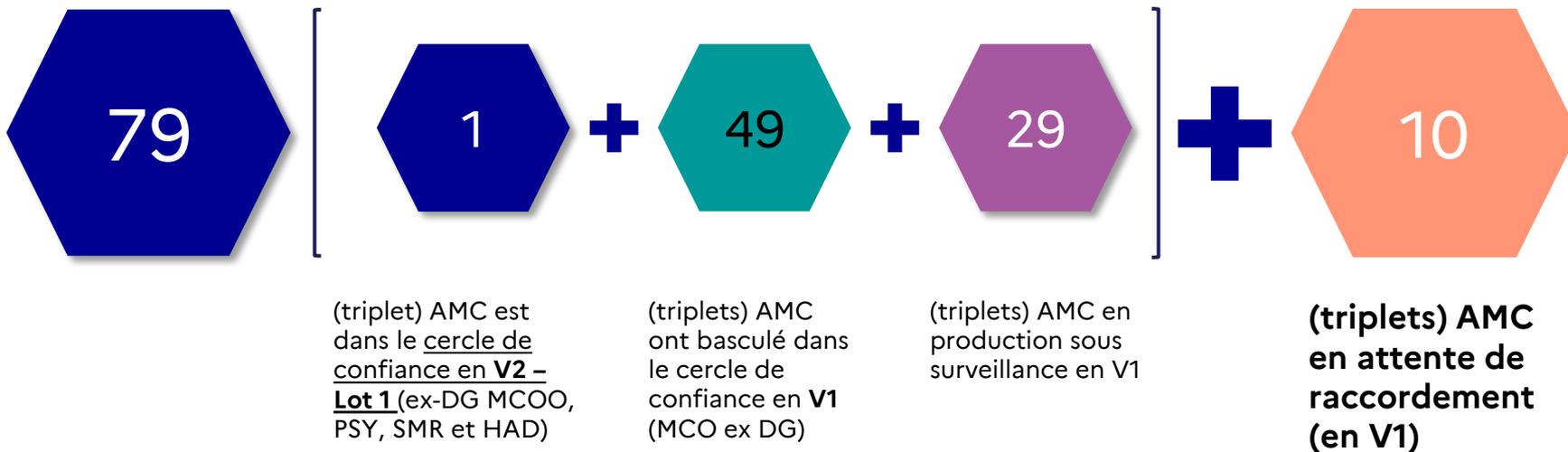
Dès 2024 – 2025

Déploiement ROC v1 & v2 (PSY – SSR – HAD et ES « ex-OQN »)

Chiffres clés du déploiement des AMC

PÉRIMÈTRES V1 ET V2 – LOT 1 : ÉTABLISSEMENTS PUBLICS ET ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS À BUT NON LUCRATIF

Au 21/03/2024



* La liste des AMC habilités au Dispositif ROC est disponible sur le [Portail InterAMC \(tpcomplementaire.fr\)](https://tpcomplementaire.fr)

Point sur le déploiement de ROC V1 auprès des AMC – 1

Au 21/03/2024

AMC en production dans le cercle de confiance

- **ProBTP / Korelio**
- **Malakoff Humanis Groupe / Viamedis (PACIFICA, La médicale de France, Thelem, RADIANCE MUTUELLE, IPSEC, MALAKOFF HUMANIS NATIONALE, Mobilité Mutuelle, MALAKOFF HUMANIS PREVOYANCE, INPR et MUTUELLE MALAKOFF HUMANIS)**
- **Almerys (divers AMC)**
- MCF / Almerys
- MGEFI / Almerys
- MGP / Almerys
- Intériale Mutuelle / Almerys
- AG2R / Almerys
- MNH / isanté
- ALPTIS / ACTIL
- S2H / Almerys
- Verspieren / Isanté
- Gestineo / Isanté
- OCIANE / isanté
- MGEN & MGEN Filia

- Génération
- Willis Towers Watson France (ex Gras Savoye) / Isanté
- MIEL Mutuelle / Viamedis
- MMA / SP Santé
- GMF Assurances / SP Santé
- MAAF Santé / SP Santé
- GENERALI GESTION SANTE / Almerys
- Viasanté / Almerys
- MMJ (Viasanté) / Almerys
- APGIS / SP Santé
- DYNALIS / SP Santé
- Axa / SP Santé
- SOGAREP – PEGASE / SP Santé

AMC en production sous surveillance

- Mutuelle Familiale de Normandie / CTIA
- SOLIMUT Mutuelles / CTIA
- BCAC (Bureau Commun d'Assurances Collective) / Isanté
- APICIL / ACTIL
- Mutuelle Intégrance / ACTIL
- M comme mutuelle / ACTIL
- Swisslife / Carte Blanche
- Henner GMC / Carte blanche
- APRIL / Viamedis
- Energie Mutuelle / Viamedis
- UNEO / Isanté
- AESIO / Almerys
- EOVI-MCD / Almerys
- La Mutuelle Générale / Almerys
- ROEDERER / Viamedis
- Mutuelle MIP / Almerys
- GIE Groupe Nation / Almerys
- GEREP / SP Santé
- ASSURANCES DU CREDIT MUTUEL IARD SA (ACM) / SP Santé
- SERENIS ASSURANCES SA / SP Santé
- MTRL, UNE MUTUELLE POUR TOUS / SP Santé

Point sur le déploiement de ROC V1 auprès des AMC – 2

Au 21/03/2024

AMC conforme V1 – en attente de raccordement

- AUBEANE Mutuelle de France / CTIA (03/03/22)
- MUTAMI / CTIA (17/06/22)
- MUTUELLE DE FRANCE DES HOSPITALIERS MFH / CTIA (17/06/22)
- Mutuelle des anciens des chantiers La Rochelle Pallice / CTIA (17/06/22)
- Mutuelle MCRN / CTIA (17/06/22)
- MPBPS - Mutuelle du Personnel de la Banque Populaire du Sud / CTIA (06/07/22)
- Isanté – Portefeuille DOM Willis Towers Watson France (02/05/23)
- Harmonie (09/01/24)
- GIEPS (05/02/24)
- Noveocare (Plan santé) / SP Santé (14/02/24)

AMC en cours de conformité

- Mutuelle RATP (T1 2024)
- Mutuelle des Sapeurs-Pompiers de Paris (T1 2024)
- MCV PAP / CTIA (T1 2024)
- MSG (Mutuelle du Personnel du Groupe Société Générale) / isanté (T1 2024)
- Mercer / SP Santé (T1 2024)
- SIGMAGE / SP Santé (T1 2024)
- SOGAREP - OPEN / SP Santé (T1 2024)
- Filhet Allard (T2 2024)
- Allianz / SP Santé (T2 2024)
- Mapa – RCBF (T2 2024)
- Mutuelle de Poitiers (T2 2024)
- BPCE Mutuelle (T2 2024)
- Groupe Victor Hugo / CIPREV (T2 2024)
- Groupement ASSIA / ACTIL (T2 2024)
- CGRM / SP Santé (T2 2024)
- Groupama / SP Santé (T3 2024) (dont Océan Indien)
- AON (S2 2024)
- CPMS / Viamedis (S2 2024)
- CLEVA / ACTIL (S2 2024)
- Identité Mutuelle / Viamedis (S2 2024)
- TG ASSUR : (S2 2024)
- KLESIA / isanté (T4 2024)
- COVEA Entreprises / SP Santé (T4 2024)
- Abeille Assurances / SP Santé (T1 2025)

Point sur le déploiement de ROC V2 auprès des AMC

Au 21/03/2024

AMC en production V2

ProBTP / Korelio :

- Conforme lot 1 ; démarrage en production le 25/10/23 avec le CH de Vitry Le François (Mipih)
- Conforme lot 2 : avril 2024

AMC en cours de certification V2

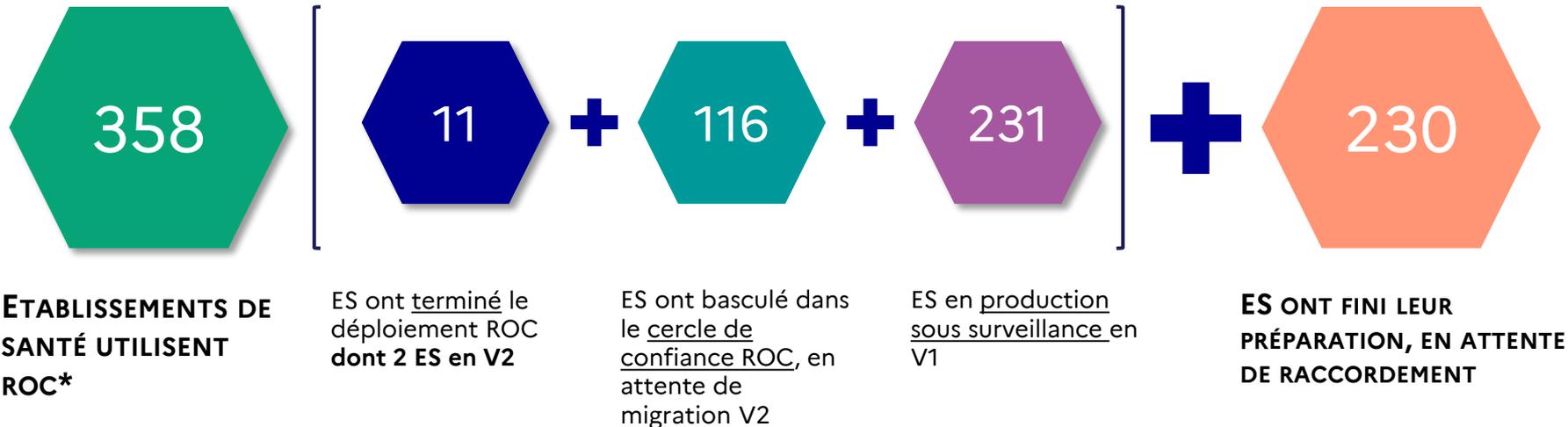
- Groupe MH / Viamedis (full V2) (avril 2024)
- MNH / Isanté (full V2) (T2 2024)
- Almerys (full V2) (T2 2024)

Les autres AMC ont prévu d'entrer en certification à partir de T4 2024

Chiffres clés du déploiement de ROC auprès des Etablissements de Santé

ÉTABLISSEMENTS PUBLICS ET ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS À BUT NON LUCRATIF

Au 21/03/2024



* La liste des établissements de santé raccordés au Dispositif ROC est disponible sur le site du [Ministère du travail, de la santé et des solidarités](#)

Point d'étape de la conformité ROC V1 des éditeurs SIH

Au 21/03/2024

9

Editeurs ont validé la conformité V1 auprès du CNDA

0

Editeur en cours de processus de conformité V1



Editeur

Etat de conformité

| | |
|--------------------------|--|
| Institut Ste Catherine | Validé |
| CPage | Validé |
| Mipih | Validé |
| InterSystems | Validé |
| Maincare | Validé |
| Dedalus (Hexagone) | Validé |
| Softway | Validé |
| Dedalus (WebGeoFac) | Validé |
| Elap | Validé |
| Dedalus DX Billing | Validé |
| Berger Levrault – FACDIS | Sortie définitive du champ de l'accompagnement MCO |

Point d'étape de la conformité ROC V2 des Editeurs SIH

Au 21/03/2024

2

Editeurs ont validé la conformité V2 auprès du CNDA

0

Editeur en cours de processus de conformité V2

Editeur

Mipih

InterSystems

Etat de conformité

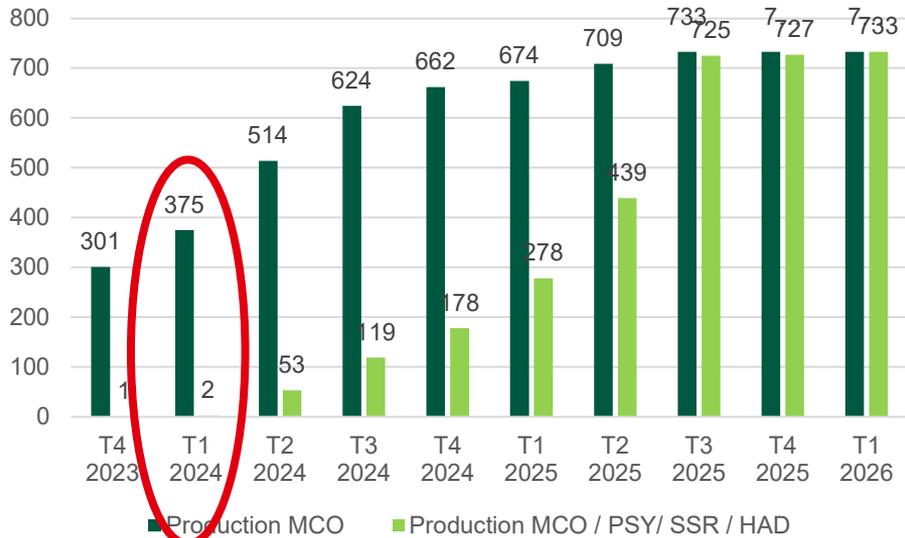
Validé

Validé

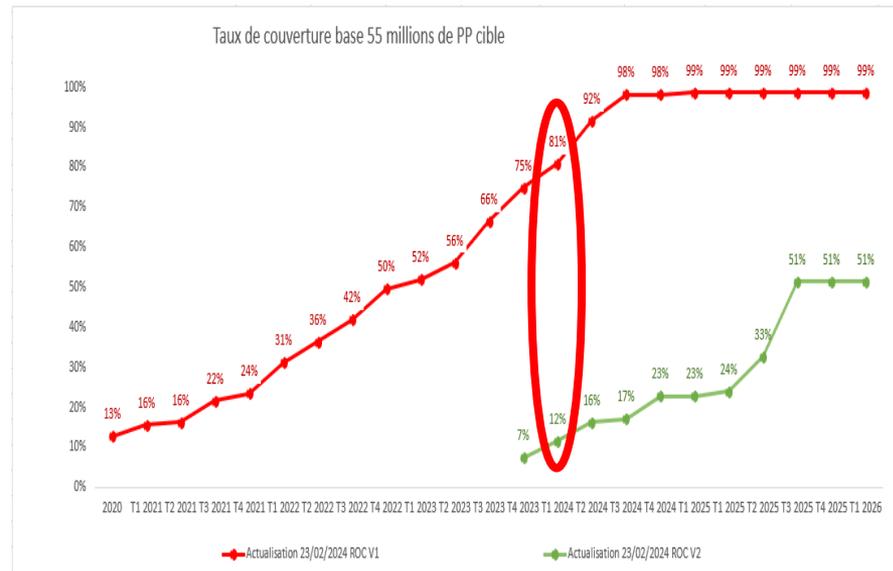


Perspectives de déploiement pour les ES ex-DG MCOO et AMC

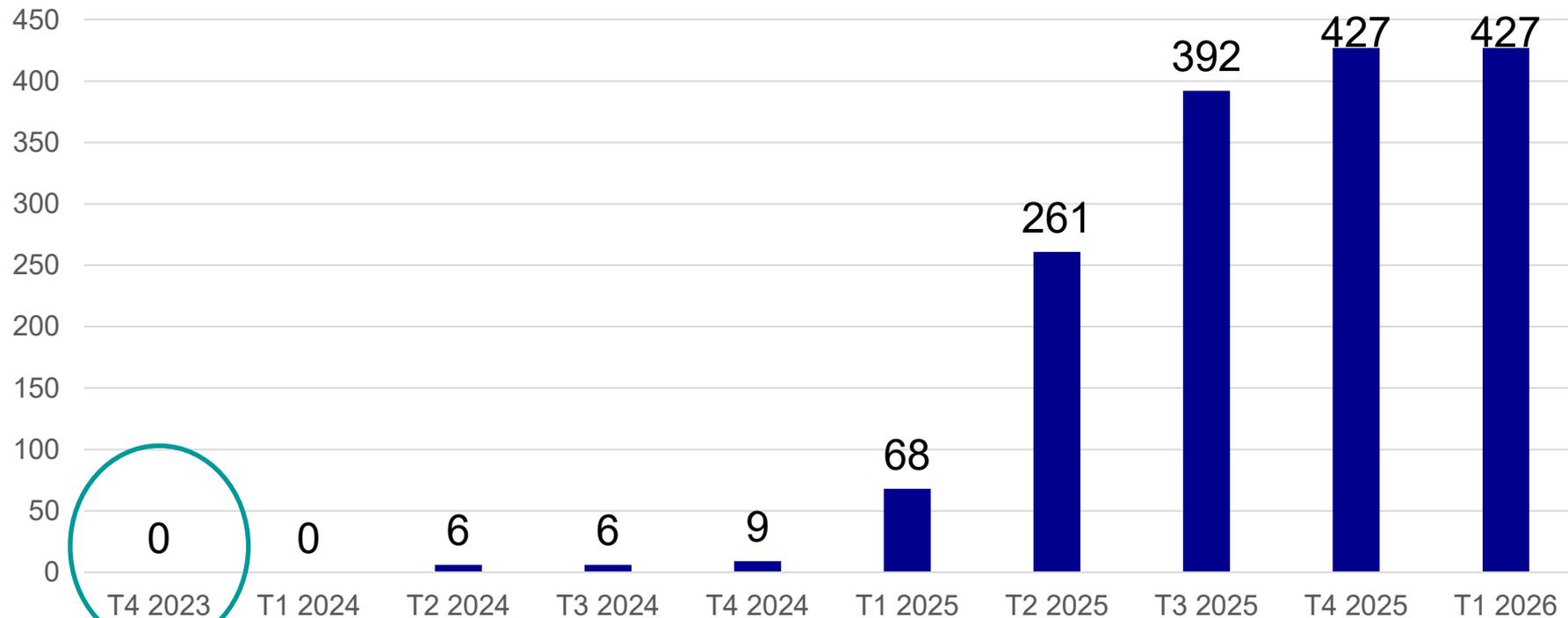
Etablissements ex-DG en production sur l'ensemble des activités d'ici T1 2026



AMC conformes sur le périmètre ROC V1 (ex-DG MCOO) d'ici T1 2026



Perspectives de déploiement pour les ES ex DG non MCOO d'ici T1 2026



ROC V2 : Calendrier prévisionnel V2 des autres Éditeurs SIH

Entrée prévisionnelle en conformité ROC V2 des éditeurs ayant déjà obtenu la conformité en ROC V1

- Softway Medical fin T2 2024
- Maincare S2 2024
- Dedalus (Websuite – Hexagone – DXBilling) S2 2024
- Elap S2 2024
- CPage T4 2024

Entrée prévisionnelle en conformité ROC V2 des autres éditeurs qui équipent des ES ex-DG MCOO :

- 2CSI T2 2024
- CALYS / CALISTENE T2 2024
- EVOLUCARE – Powerstay (ex Cerner) S2 2024
- EVOLUCARE – Medsphere (ex CSIS) S2 2024
- Berger Levrault – SIGEMS 2024 ?
- ONYX INFORMATIQUE 2024 ?
- NGI - GXD5 2024 ?
- CEGI SANTE Pas avant 2025
- Berger Levrault – FACDIS Pas d'engagement à faire

Entrée prévisionnelle en conformité ROV V2 des éditeurs sans ES MCOO ex DG :

- QSP SYSTEMS T2 2024
- SECODIF 2024 ?
- SYMARIS (PSY exclusif) 2024 ?
- CAPCIR (PSY exclusif) 2024 ?
- DICSIT (HAD exclusif) 2024 ?
- ARCAN (HAD exclusif) 2024 ?

Entrée prévisionnelle en conformité ROC V2 des éditeurs ex-OQN exclusifs :

- DAI (SSR exclusif) T2 2024
- CIGEST 2024 ?
- ALCYONS (Dyalise) 2024 ?
- MEDERI 2024 ?
- DELTA SOFT 2024 ?
- ECHO 2024 ?
- EDL 2024 ?
- GID 2024 ?
- LOGEMED 2024 ?
- PYXISTEM 2024 ?

Supervision de la qualité du Dispositif ROC

Tableau de bord du Dispositif ROC pour les ES et AMC en production au 21/03/2024



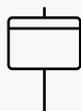
0,4 s pour un niveau de service cible : inférieur à 4 s

Délai médian de réponse des Web Services (hors annuaire AMC)



4,2 jours pour un niveau de service cible : inférieur à 12 jours

Délai moyen de paiement



0,1 %* pour un niveau de service cible : 0,1 %

Taux de rejets factures des ES et AMC dans le cercle de confiance

inter AMC

Présentation du process de signature des Conditions Générales d'Utilisation de l'Annuaire

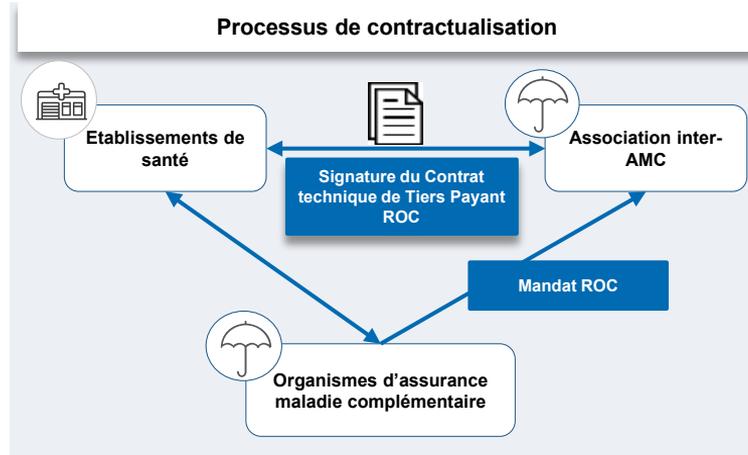


Introduction

La nouveauté

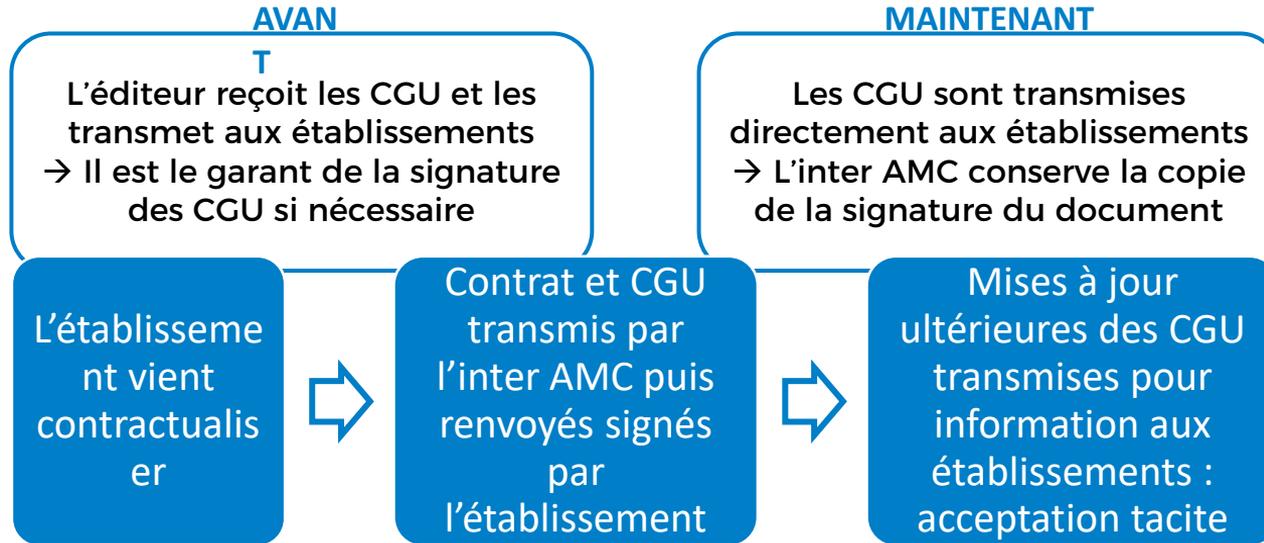
Rappels

- **L'association inter AMC**



- **L'Annuaire : Outil clé**

- dispositif universel en ligne qui permet aux établissements de consulter les données nécessaires à la transmission des flux auprès des complémentaires santé.
- Son utilisation est soumise à la signature de Conditions Générales d'Utilisation (CGU)



- **Quid des établissements déjà contractualisés à date ?**
 - Opération de rattrapage des signatures à conduire
 - Envoi de mails aux correspondants indiqués lors de la contractualisation à partir d'avril
 - Les CGU en PJ seront à renvoyer signées à l'association inter AMC

Correspondant contractuel

- Le mail utilisé est sollicité tout au long des échanges, pendant la contractualisation ou lors de modifications (changement d'IBAN ou ajout de sites géographiques par exemple, communiqués par l'Assurance maladie)
 - **L'adresse mail doit être pérenne et consultée régulièrement**

Service de contractualisation

- Le service de contractualisation de l'inter amc est disponible par mail à l'adresse : *info.roc@ets.tpccomplémentaire.fr*
 - Le service sera limité en mai en raison des nombreux jours fériés

Communication sur le Dispositif ROC

Communication inter AMC

Choix du nom de marque ROC pour l'offre de service de l'inter AMC

- L'association inter AMC a décidé de s'appuyer sur la notoriété de « ROC » et d'en faire le nom de la marque de son dispositif pour tous PS confondus.
- La déclinaison graphique (logo et univers) est en cours de finalisation.
- Son déploiement est prévu en 2024.



En résumé, le déploiement de ROC et les perspectives 2024-2025

• Etat d'avancement

- Conformité V1 et enrôlement de quasiment tous les éditeurs de solutions GAP dans ROC sur le périmètre MCOO ex DG.
- Conformité V1 de la majorité des AMC, soit au total une couverture de 75% des assurés à fin 2023 sur le périmètre MCOO ex DG
- Conformité V2 – Lot 1 obtenue des deux premiers éditeurs de GAP (Mipih et InterSystems) et du premier AMC (ProBTP)
- Migration V1 (périmètre MCOO ex DG) / V2-Lot 1 (périmètre MCOO et non MCOO ex DG) des premiers établissements .
- Supervision de la qualité du dispositif : tableau de bord mensuel de supervision

• Prochaines étapes

- Fin du déploiement sur le périmètre **MCOO** ex-DG en **V1** des AMC et des établissements :
 - **fin du déploiement ES fin 2024.**
- Démarrage de la généralisation du déploiement des AMC et des établissements en **V2 – Lot 1** pour l'ensemble des activités ex-DG (**PSY, SMR et HAD**)
 - **fin du déploiement ES fin 2025.**
- Démarrage en 2024 de l'**expérimentation** sur le périmètre **ex-OQN**
- Supervision des déploiements : suivi du déploiement des ES et des AMC, suivi des bascules des ES et des AMC dans le cercle de confiance, suivi renforcé des ES pilotes par l'ANS et des CHU par l'OND-ROC

Accompagnement financier aux établissements de santé en appui à la mise en œuvre du dispositif ROC

- Un accompagnement financier forfaitaire est proposé aux établissements de santé en appui à la mise en œuvre du dispositif ROC depuis 2018 dans le cadre du programme Simphonie.
- Il s'agit d'un financement progressif à mesure de l'avancement du déploiement composé d'un financement à l'amorçage et d'un financement complémentaire à l'usage, dès la mise en production du dispositif ROC en flux réel. L'accompagnement financier est versé selon les modalités prévues par la note d'information N° DGOS/PF5/2023/22 du 22 février 2023 relative au déploiement du dispositif ROC.
- La DGOS assure la délégation des crédits aux établissements de santé, en lien avec les ARS, en émargeant à l'enveloppe d'aide à la contractualisation (AC). **Les crédits sont délégués au regard de l'avancement de la mise en œuvre de ROC par les ES.**
- **Focus sur les établissements dont le déploiement ROC est prévu en 2024-2025 pour les éditeurs ex-DG exclusifs**
 - Les ES qui auront bénéficié du financement à l'amorçage avant fin 2024 bénéficieront du financement à l'usage, quel que soit la date de passage en production ROC en 2025.
 - Les ES équipés d'un logiciel de GAP pour lequel l'éditeur n'est pas entré en procédure de conformité sur le Dispositif ROC auprès du CNDA ne seront pas financés à partir de début 2025.



Intégration des outils numériques promus par Simphonie

Module de pilotage de la chaîne AFRT

Pilotage du processus accueil, facturation, recouvrement et trésorerie

1

CDRi



2

DIAPASON



3

ROC



4

Pilotage



+

INSi



+

AppCV



FIDES : la facturation au fil de l'eau ACE – Forfaits – Séjours





Module de pilotage de la chaîne AFRT

Pilotage du processus accueil, facturation, recouvrement et trésorerie



Cible du projet :
EPS, EBNL et EPL

En bref

- **Sécuriser les recettes** en mettant à disposition des équipes responsables de la production des recettes dans les établissements de santé des **indicateurs de pilotage intégrés dans les systèmes d'information hospitaliers**

Bénéfices

- Visualisation **instantanée** de l'**avancement** du processus AFRT
- Mise à disposition de **tableaux de bord** pour les directions des affaires financières (DAF)
- Agrégation des données au niveau national pour permettre des **comparaisons** entre les différents acteurs

Calendrier





Module de pilotage de la chaîne AFRT

Comment ça marche ?

3 fonctionnalités sont attendues des GAP :

- 1 Afficher un « **instantané** » du diagramme des statuts en fonction de l'avancement de la **facturation / valorisation** : nombre et montant de venues / factures-tiers à chaque statut
- 2 Mettre à disposition des utilisateurs des **listes de travail**
- 3 Calculer des indicateurs

Les **listes de travail** et **indicateurs** sont :

- Affichés par **étape du parcours de la facture**
- Associés à un **objectif** (stratégie ou opérationnel) pour l'utilisateur
- Détaillés dans leur **mode de production**



Editeurs de GAP

Editeurs en généralisation



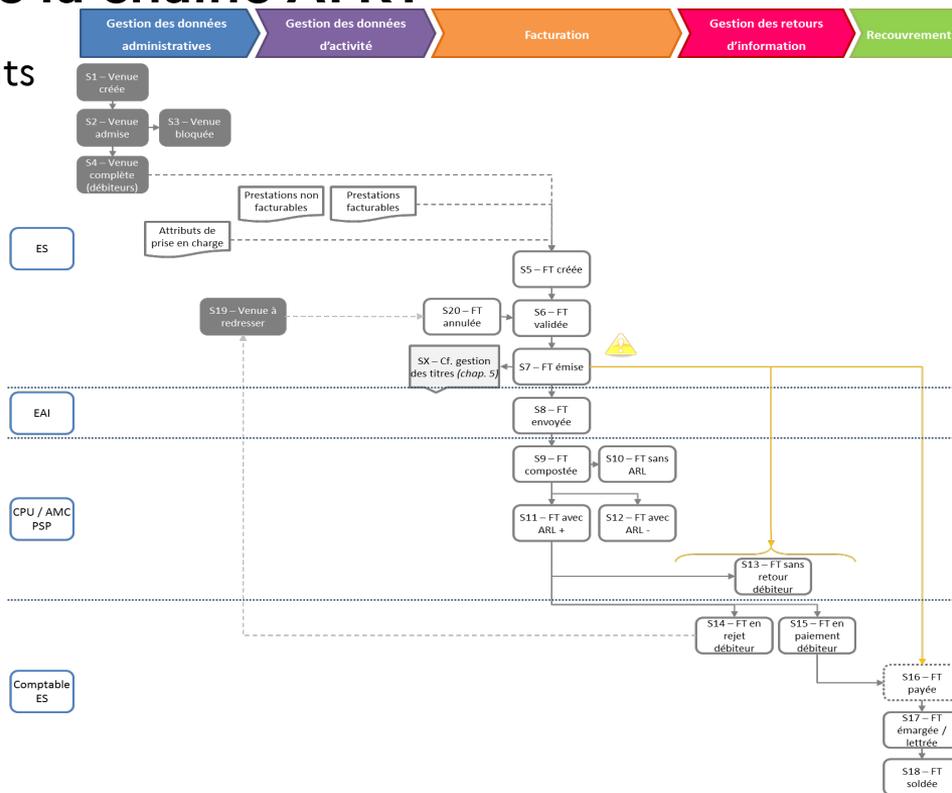
Editeurs en cours de développements





Module de pilotage de la chaîne AFRT

Révision du diagramme des états





Module de pilotage de la chaîne AFRT

Un guide pour piloter la chaîne AFR par les indicateurs



Consultez le guide pour Piloter la chaîne AFR par les indicateurs (23 fiches-pratiques indicateurs et 2 études de cas) sur le site de l'ANAP :
<https://www.anap.fr/ressources/publications/detail/actualites/piloter-la-chaine-accueil-facturation-recouvrement-par-les-indicateurs/>



Les outils numériques du programme Simphonie

FIDES, facturation au fil de l'eau

Actes et consultations externes (ACE) – Forfaits – Séjours



Ordre du jour

Extension de FIDES aux ACE en SSR

- a. Focus sur les établissements mixtes MCO SSR
- b. Focus sur les établissements SSR exclusifs

Extension de FIDES aux ACE en MCO

FIDES ACE SSR – Établissements SSR exclusifs

Premier passage en production

Fondation Cognac Jay pour les ES exclusifs SSR

- Passage en production au **1er septembre 2021**
- Évaluer le fonctionnement **en routine**
- Réaliser un **retour d'expérience** (besoins formation, paramétrage spécialités...) à partager avec les **ES** et les **CPU**

Points d'attention

- Les ES sont **majoritairement privés (75%)** avec certains **éditeurs** en retard par rapports à ceux équipant les EPS
- **Récupération** des établissements ayant valorisé des ACE SSR en 2021 (ATIH)

Rappel

- **CDRi en production** dans l'ES est **prérequis** avant début des tests et passages en production

Déploiement

- Selon le **calendrier arbitré** supra

Bilan début 2023 sur les données de l'année 2021

- **169** établissements concernés par une activité ACE SSR en **2021** avec une augmentation / 2020
- Une **vingtaine d'éditeurs** concernés (dont les 2 principaux représentent 45% des ES)

FIDES ACE SSR – Établissements SSR exclusifs

Stratégie de passage en production FIDES ACE SSR

- Données 2021 : 169 établissements concernés avec une vingtaine d'éditeurs concernés (il y avait seulement 130 ES concernés sur les données 2018)
- Quelques demandes d'établissements de passage en FIDES ACE SSR actuellement
- Le déploiement de ROC incite les ES à passer en FIDES ACE.
Proposition d'une trajectoire phasée associant CDRi, FIDES ACE et ROC en cours de définition (DGOS)
- Confirmation que les ES dits mono SSR démarrent FIDES sans phase de test préalable (sous réserve de la certification de l'éditeur et de son expérience à avoir passé des ES sous FIDES ACE MCO)
- Les listes des établissements concernés vont être partagées avec les ARS et les éditeurs (et éventuelle relance directe des établissements par la DGOS). L'information de l'usage de CDRi sera ajoutée à ces listes

Ordre du jour

Extension de FIDES aux ACE en SSR

Extension de FIDES aux ACE en MCO

- AP-HP
- Guyane – Antilles
- Autres

Déploiement de FIDES ACE MCO

Établissements de l'AP-HP

Passages en production déjà réalisés :

- Pour rappel : 1^{er} « ES » AGEPS au 1^{er} décembre 2019
- Au 1^{er} octobre 2020, sept ES : Hendaye – Berck – San Salvador – Roche Guyon – Hôtel-Dieu – Broca – Ste Perrine
- Au 1^{er} février 2021, deux ES : R. Poincaré – A. Paré
- Au 1^{er} mars 2021, deux ES : Necker – Saint Antoine
- Au 1^{er} juin 2021, quatre ES : L. Mourier – Bretonneau – Beaujon – P. Doumer
- Au 1^{er} septembre 2021, quatre ES : Lariboisière – Rothschild – Trousseau – Tenon
- Au 1^{er} octobre 2021, trois ES : Saint Louis, Antoine Béchère – Paul Brousse
- Au 1^{er} novembre 2021, un ES : Kremlin Bicêtre
- Au 1^{er} décembre 2021, trois ES : Bichat – G. Clémenceau – E.

Roux

- Au 1^{er} janvier 2022, un ES : Henri Mondor Site Dupuytren
- Au 1^{er} février 2022 : Cochin
- Au 1^{er} mars 2022 : Muret et Jean Verdier
- Au 1^{er} avril 2022 : Avicenne
- Au 1^{er} mai 2022 : Vaugirard, et Corentin Celton
- Au 1^{er} juillet 2022 : Robert Debré, Charles Foix
- 1^{er} septembre 2022 : Henri Mondor
- 1^{er} octobre 2022 : Pitié Salpêtrière

Déploiement de FIDES ACE MCO

Focus Guyane

Guyane : 3 établissements concernés (CH Cayenne, CH Kourou et CH St Laurent du Maroni)

- L'ARS a lancé en décembre 2021 les travaux de préparation de passage en production avec les établissements
- Réunion du 23/03/2022 avec Cnam, CGSS, ARS et DGOS
 - Rappel : La version « réforme des urgences » d'Hexagone impose FIDES pour les ACE. Attention, entre le 1^{er} test et le passage en production FIDES ACE, il y aura encore des rejets Bio par manque de codage affiné
- Apurement du passif des titres de biologie a été réalisé
- **CH CAYENNE – passage en production au 1^{er} mars 2024**

Déploiement de FIDES ACE MCO

Focus Antilles

Martinique :

- Le CHUM est en production
- Reste le CH du Marin et le CH St Esprit
- Relance en cours auprès de l'ARS et des établissements concernés (DGOS)

Guadeloupe

- Reste le CH St Martin marigot (Louis Constant Fleming) et l'Hôpital local Irénée de Bruyn
- **CHU de Pointe à Pitre – Passage en production au 1^{er} septembre 2023**

Déploiement de FIDES ACE MCO

Autres

Il reste quelques établissements (CH ex-HL devenus depuis Hôpitaux de proximité) à passer en production FIDES ACE avec des niveaux d'activités d'ACE parfois très bas

Récupération des établissements HPROX avec leur niveau d'activité ACE MCO de l'année 2022

- Quelques GCS avec des niveaux d'activité très différents
- Après passage en production FIDES ACE des derniers établissements, **objectif à mi-2024** de se sortir de la logique d'arrêtés en considérant que tous les établissements sont en FIDES ACE
 - en cas de création d'activité ACE dans un établissement, la facturation se fera obligatoirement en FIDES

Accompagnement des établissements pour leur passage en production FIDES ACE (MCO et SSR)

Afin d'aider les derniers établissements concernés à basculer en FIDES ACE et CDRI, la DGOS propose un dispositif d'accompagnement renforcé auprès des établissements afin d'accélérer leur bascule :

- Aide financière d'amorçage et à l'usage pour l'acquisition des modules FIDES ACE et CDRI de votre GAP
- Accompagnement renforcé par cohorte d'établissements qui ont le même éditeur (même principe que ROC)
 - confié à un prestataire
 - sous la forme d'ateliers collectifs projets et métiers et d'interventions individualisées sur site, auprès des services d'admission et des équipes SI, en lien étroit avec l'éditeur de GAP, l'assurance maladie et le comptable public le cas échéant
- Les listes des établissements concernés vont être partagées avec les éditeurs prochainement

La Communauté Simphonie : les acteurs hospitaliers en 1ère ligne

Une plateforme collaborative au service de tous les acteurs

1

Mettre à disposition de **chaque acteur**, hospitalier ou non, les ressources utiles dans son activité pour la mise en œuvre du programme

2

Favoriser les échanges entre acteurs (personnels hospitaliers, éditeurs , ARS, équipe projet nationale...):

- Partage de l'actualité du programme Simphonie pour tous les utilisateurs
- Un espace documentaire clair et synthétique au plus près des processus projets et métiers de la chaîne Accueil - Facturation - Recouvrement - Trésorerie
- Un forum pour échanger et recueillir toutes les interrogations sur le programme
- La possibilité de déposer des ressources documentaires sur le site

3

C'est un espace évolutif : les utilisateurs sont invités à s'approprier l'outil et à être force de proposition. Vous pouvez envoyer vos suggestions de contenu à l'adresse suivante : DGOS-Simphonie@sante.gouv.fr

La Communauté Simphonie a réouvert ses portes – 1

Ouverture depuis lundi 16 octobre 2023

Un nouvel espace
collaboratif intitulé
« Communauté
Simphonie » est créé :

<https://ecu.collab.social.gouv.fr/dir/DGOS/communautesimphonie>

Un espace Editeurs vous
est réservé.

SharePoint | Échange de News | OneDrive | Sites | ELIOT, Karine (DGOS/SOUS-DIR PILOTAGE PE... | ? | +

PARCOURIR | PAGE

Communauté Simphonie | MODIFIER LES LIENS

Rechercher dans ce site

Accueil

Contacts

Annonces

Calendrier

Simphonie

Espace Equipe Simphonie

Espace ARS

Espace Editeurs

Espace RGPD

MODIFIER LES LIENS

Bienvenue dans la Communauté Simphonie

Cet espace collaboratif a été conçu pour la communauté hospitalière et tous les acteurs associés au programme Simphonie, pour **Sim**plification du Parcours **H**ospitalier du patient et de **N**umérisation des Informations **É**changées.

Rapprocher les acteurs autour d'informations adaptées à leurs besoins

L'Extranet Communauté Simphonie a été conçu pour cela.

Dans cette optique, plusieurs types de contenus sont mis à disposition :

- Une actualité du programme Simphonie pour tous les utilisateurs
- Un espace documentaire clair et synthétique au plus près des processus projets et métiers de la chaîne Accueil - Facturation - Recouvrement - Trésorerie
- Une Foire aux questions (FAQ) pour recueillir toutes les interrogations sur le programme
- La possibilité de déposer des ressources documentaires sur le site
- Des contacts permettant de communiquer entre pairs, ainsi qu'avec tous les partenaires locaux et nationaux du programme

La Communauté Simphonie a réouvert ses portes – 1

Rappel

Pour accéder à l'Espace collaboratif, chaque utilisateur devra suivre les 2 étapes suivantes :

1. Création d'un compte ECU en se connectant au portail AnDEs via le lien :
<https://andes.social.gouv.fr/>

Le portail AnDEs permet de gérer son compte ECU en modifiant un certain nombre d'éléments (mot de passe, adresse mail, organisme, prénom et nom).

2. Envoi de l'identifiant à l'animateur de l'ECU afin que l'ouverture des droits sur l'ECU puisse être paramétrée : DGOS-Simphonie@sante.gouv.fr

L'animateur enverra ensuite le lien de connexion à l'ECU souhaité.

Si l'utilisateur possède déjà un compte ECU, il est possible de transmettre aux animateurs l'identifiant pour ouvrir directement les accès.

Ordre du jour

- Point d'avancement Diapason, focus sur l'offre de paiement Santiago par SSP
- Point d'actualités présenté par la DGFIP
- Point d'avancement sur le déploiement des composantes du programme SIMPHONIE
- ***Points divers 2***
 - Facturation des prises en charge au cours des JOP2024
 - Déploiement de DRUIDES

Ordre du jour

- Point d'avancement Diapason, focus sur l'offre de paiement Santiago par SSP
- Point d'actualités présenté par la DGFIP
- Point d'avancement sur le déploiement des composantes du programme SIMPHONIE
- ***Points divers 2***
 - ***Facturation des prises en charge au cours des JOP2024***
 - Déploiement de DRUIDES

Facturation des prises en charge au cours des JOP2024

Prise en charge de la « famille olympique » – quelques principes et des questions

Engagement de l'État :

- « la "gratuité" des services médicaux, durant la période d'ouverture du village olympique, pour l'ensemble des personnes accréditées »
- Pour « l'ensemble des traitements ne pouvant pas être raisonnablement reportés et en particulier les soins urgents non-programmés, y compris pour les maladies chroniques et préexistantes »

Moyens :

- Création d'une polyclinique au sein du village olympique
- Conventions avec les ES des sites olympiques
- Réseau de soins de ville

Éléments en cours de définition

- Notion de « famille olympique » – impact sur le nombre de PEC
- Modalités d'identification des personnes couvertes – adressage
- Panier de soins – remboursement « homogène » pour tous ?
 - Exclusion des transports
- Période de couverture

Quel débiteur ?

Quel processus de facturation ?

- Destinataire vs débiteur
- Format de la facture
- Éventuelles PJ
- Délai de facturation – forclusion
- Garantie et délai du paiement

Position DGOS

- Facture « papier »
- Prise en charge 100% type NASEF hors CI
- BdR : AMO
- Séjours : base TNJP

Arbitrage en cours

Attente de la liste des ES

Communication à venir sur la facturation des NASEF hors « famille olympique »

Ordre du jour

- Point d'avancement Diapason, focus sur l'offre de paiement Santiago par SSP
- Point d'actualités présenté par la DGFIP
- Points divers 1
- Point d'avancement sur le déploiement des composantes du programme SIMPHONIE
- **Points divers 2**
 - Facturation des prises en charge au cours des JOP2024
 - **Déploiement de DRUIDES**



DRUIDES – Feuille de route 2024 - 2025

Objectifs :

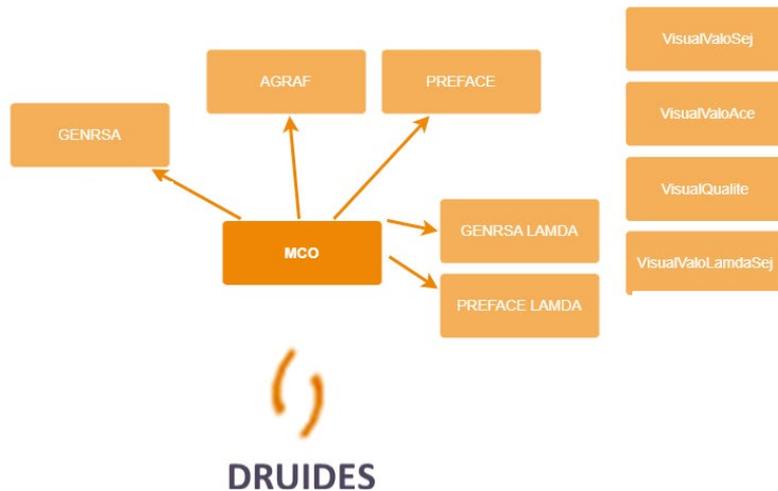
- Finir le déploiement de DRUIDES en MCO :
 - Intégration de MATIS (HTNM et MRC)
- Déployer DRUIDES dans les trois autres champs
 - SMR
 - HAD
 - Psychiatrie

Calendrier :

- Période de tests en 2024
 - SMR : Phase d'identification des établissements testeurs début avril pour début des tests en mai
 - PSY et HAD : Troisième trimestre 2024
- Dates prévisionnelles de déploiement
 - SMR : M8 2024
 - PSY et HAD : Début de campagne 2025

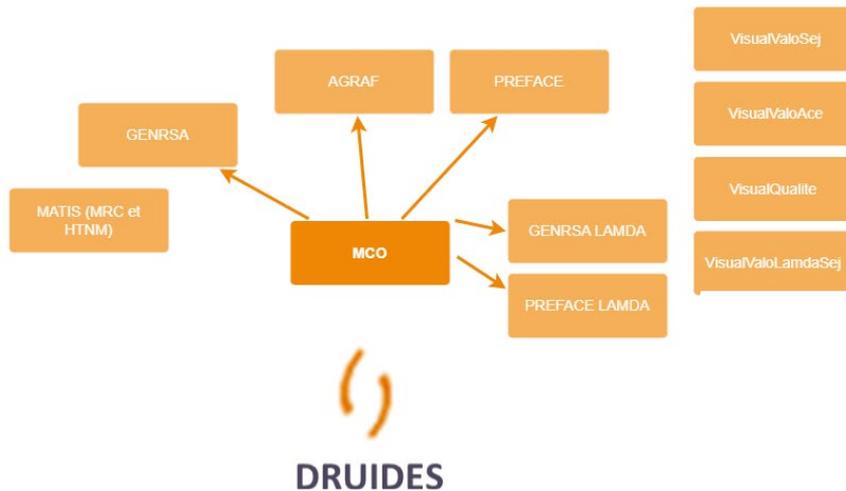


DRUIDES – Feuille de route 2024 - 2025



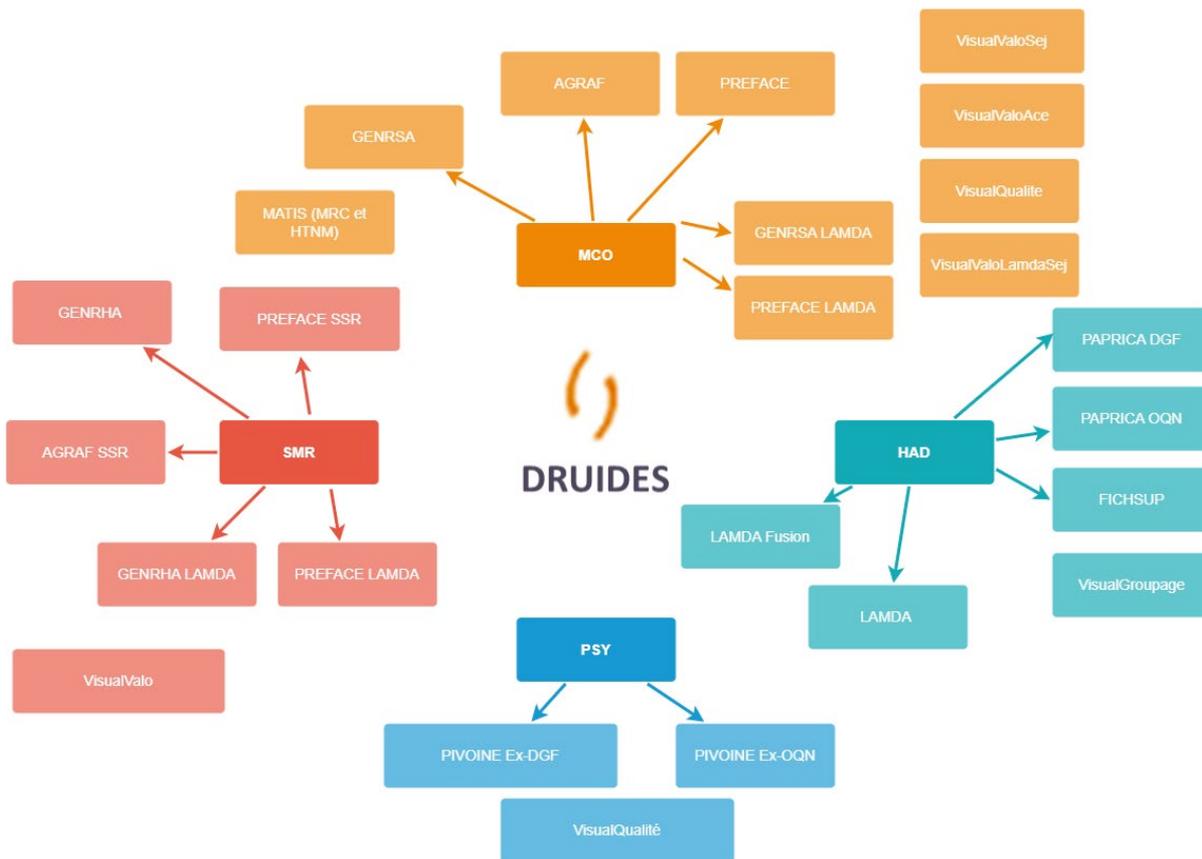


DRUIDES – Feuille de route 2024 - 2025





DRUIDES – Feuille de route 2024 - 2025





**MINISTÈRE
DU TRAVAIL
DE LA SANTÉ
ET DES SOLIDARITÉS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

AUTRES POINTS DIVERS ?



Montée en charge des éditeurs sur les outils numériques

Calendrier des développements – Situation à **juin 2018**

| EDITEURS |  <small>Conseil de l'Ordre des Océanologues</small> |  <small>ROC</small> |  <small>DPA</small> |  <small>Module de pilotage</small> |
|-----------------|--|---|--|---|
| 2CSI | ● 2018 | ● | ● | ● |
| AGFA | ● | ● | ● | ● |
| Berger Levrault | ● 2018 | ● | ● | ● |
| CERNER | ● 2018 | ● 2019 | ● 2018 | ● |
| CPAGE | ● | ● | ● 2019 | ● |
| CSIS | ● 2018 | ● | ● | ● |
| INTERSYSTEMS | ● | ● | ● | ● 2018 |
| MAINCARE | ● | ● | ● | ● 2018 |
| MEDASYS | ● 2018 | ● 2019 | ● 2019 | ● 2018 |
| MEDIANE | ● | ● 2018 | ● 2018 | ● |
| MIPIH | ● | ● 2020 | ● | ● |
| SIGEMS | ● 2018 | ● | ● | ● |
| SOFTWAY | ● | ● | ● | ● |
| WEB100T | ● | ● | ● | ● |

● Disponible

● En test en établissement ou en qualification / conformité (date de démarrage si communiquée)

● En développements (date de fin indiquée si communiquée)

● Non démarrage des travaux (date de démarrage si communiquée)

Synthèse Accompagnement financier des établissements de 2018 à 2023 sur les outils numériques Simphonie

| Actions financées (en K€) | Année 2018 | Année 2019 | Année 2020 | Année 2021 | Année 2022 | Année 2023 | Total (en K€) | Nbre ES accompagnés | Moyenne accompagnement financier par ES (en k€) |
|--|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|---------------|---------------------|---|
| SIMPHONIE - CDRi | 1 783 | 720 | 810 | 356 | 253 | 418 | 4 340 | 763 | 6 |
| SIMPHONIE - ROC | 1 780 | 2 367 | 423 | 4 270 | 1 720 | 2 870 | 13 430 | 707 | 19 |
| SIMPHONIE - DIAPASON | 680 | 1 460 | 236 | 28 | 12 | 92 | 2 508 | 199 | 13 |
| SIMPHONIE - FIDES - Accompagnement au changement | 506 | 240 | 430 | 30 | - | 360 | 1 566 | 66 | 24 |
| SIMPHONIE - Module Pilotage de la Facturation | 64 | 932 | - | 1 628 | 24 | 108 | 2 756 | 339 | 8 |
| Révision des organisations | 1 200 | 1 780 | - | 520 | 125 | 1 120 | 4 745 | 149 | 32 |
| Total (en K€) | 6 013 | 7 499 | 1 899 | 6 832 | 2 134 | 4 968 | 29 345 | 849 | 35 |



Montée en charge des éditeurs sur les outils numériques

Calendrier des développements – Situation au **26 mars 2024**

| EDITEURS | | | | |
|-----------------------------------|---------------------|----------------------|--------------|--------|
| 2CSI | ● | ● | ● | ● 2023 |
| Berger Levrault (Facdis) | ● | ● | ● | ● |
| Berger Levrault (SIGEMS) | ● | ● | NON CONCERNÉ | ● |
| CEGI | ● | ● | ● | ● NC |
| CPage (CPage-i) | ●● V2 appel par lot | ● | ● | ● 2023 |
| Dedalus (Hexagone Web) | ●● V2 appel par lot | ● | ● | ● |
| Dedalus (DXBilling) | ● | ● | ● | ● NC |
| Dedalus (WebGeoFac) | ● | ● | ● | ● NC |
| ELAP (GAP-Factu) | ● | ● | ● | ● NC |
| Evolucare (Medsphere) | ● | ● S2 2024 | ● | ● |
| Evolucare (Powerstay) | ● | ● S2 2024 | ● | ● |
| InterSystems (Trakcare Clinicom) | ●● V2 appel par lot | ● ● V2 extension ROC | ● | ● NC |
| Maincare (M-GAM) | ●● V2 appel par lot | ● | ● | ● |
| MiPih (Pastel) | ●● V2 appel par lot | ● ● V2 extension ROC | ● | ● |
| Softway Medical (Hopital Manager) | ● | ● | ● | ● NC |

- Disponible
- En test en établissement ou en qualification / conformité (date de démarrage si communiquée)
- En développements (date de fin indiquée si communiquée)
- Non démarrage des travaux (date de démarrage si communiquée)



Calendrier des réunions éditeurs 2024

- ~~Mercredi 12 juin 2024 à 10h00 (annulée)~~
—
- ~~Mardi 1^{er} octobre 2024 à 10h00 (annulée)~~
—
- ~~Lundi 9 décembre 2024 à 10h00 (annulée)~~

**Merci à
tous**